

Point de situation sanitaire au 22 décembre 2020

1. La reprise épidémiologique s'accélère et la situation sanitaire de notre département connaît une aggravation extrêmement rapide.

– le taux d'incidence (nombre de nouveaux cas positifs détectés pour 100 000 habitants sur une période de sept jours) est passé de 83 cas pour 100 000 habitants le 4 décembre à 141,5 cas pour 100 000 habitants le 22 décembre. Ce taux est **plus important dans la Somme** que dans les départements de l'Oise, du Pas-de-Calais et du Nord.

– le taux d'incidence des plus de 65 ans est également **très fortement en hausse**, passant de 141 cas pour 100 000 habitants au 4 décembre à 256 cas pour 100 000 habitants aujourd'hui. Tous les autres départements de la Région des Hauts-de-France ont un taux inférieur.

– le taux de reproduction régional (R effectif) était de 0,52 au 4 décembre. Il atteint aujourd'hui une valeur de 1,01.

Ces différents taux révèlent une **très forte et rapide dégradation** de la situation au niveau départemental.

2. La période des fêtes de fin d'année va entraîner une augmentation des interactions sociales : elle nécessite donc un respect strict des gestes barrières, dans la sphère publique comme dans la sphère privée.

La répercussion du virus dans les établissements et lieux d'hébergement collectif est conséquente.

Au niveau départemental, 8 EHPAD sont concernés par la présence d'un cluster en cours de traitement.

A la veille des fêtes de Noël, il est indispensable de protéger notamment nos aînés et de s'assurer du strict respect des distanciations dans la sphère privée.

La soirée du 31 décembre doit également faire l'objet d'une particulière attention. Le respect de la jauge maximum de 6 personnes s'impose pour limiter la propagation du virus.

* * *

Face à l'accélération de la dégradation de la situation sanitaire déjà signalée le 18 décembre, je veille à un **strict respect des mesures renforcées de protection de la population que j'ai décidées le week-end dernier.**

Les contrôles sont intensifiés afin de veiller à un respect accru des mesures barrières dans l'espace public. La nuit du 31 décembre 2020 fera notamment l'objet d'un dispositif de contrôle de très grande ampleur afin de vérifier que le couvre-feu est bien respecté.

J'en appelle à la responsabilité de chacun.